



Troisième réunion du groupe de travail sur l'action sociale de proximité – vendredi 10 mars 2017

Le groupe de travail était présidé par le directeur des services administratifs et financiers des Services du Premier ministre (DSAF).

Cette réunion portait principalement sur la synthèse du rapport qui sera remis au premier Ministre, rapport qui comprend 3 points : la restauration collective, l'arbre de Noël, la médecine de prévention.

En préambule, la CFDT se félicite que la DSAF et l'Inspection générale jouent la transparence en proposant, avant les réunions, ne serait-ce qu'une synthèse du rapport. Cela permet ainsi aux OS de travailler sur les recommandations, la CFDT l'a réclamée à de très nombreuses reprises et nous constatons avec intérêt qu'enfin les documents nous arrivent avant les réunions, contrairement au dossier sécurité routière qui reste opaque !

Restauration collective

Le constat est sans appel, l'harmonisation est complexe et très hétérogène, les agents ne sont pas égaux devant la restauration !

Mais il faut noter quelques points importants, notamment une baisse significative de la fréquentation des restaurants administratifs, concurrencés par l'offre privée dans les grandes agglomérations.

Il faut que nos restaurants élaborent de nouvelles stratégies leurs permettant de diversifier l'offre de restauration.

Pour la CFDT : nous continuerons de soutenir que tous les agents doivent avoir accès à un restaurant administratif et que lorsque ce n'est pas le cas, il y ait la possibilité pour les agents d'obtenir des tickets restaurants.

Nous nous félicitons que la première recommandation soit une reprise d'une proposition CFDT, l'harmonisation « par le haut » du reste à charge pour les agents. Nous considérons également qu'il est urgent d'augmenter la PIM (prestation interministérielle d'aide à la restauration) toujours fixée à 1,22€.

Nous avons également soutenu lors des réunions précédentes notre objection à la mutualisation dans le programme 333 des budgets restaurations collectives et nous sommes satisfaits de lire dans la synthèse la reprise de cet argument.

Arbre de Noël

La CFDT avait soutenu le principe qu'il fallait laisser au local le soin d'organiser l'arbre de Noël, l'inspection reprend dans ses recommandations la proposition tout en soulignant tout de même le besoin d'harmonisation nationale des coûts et des cadeaux pour une meilleure équité dans la collectivité de travail.

Médecine de prévention

Le constat est alarmant et nous nous félicitons que la mission d'inspection rappelle en premier lieu ce que la CFDT n'a eu de cesse de répéter : la médecine de prévention est une OBLIGATION pour l'employeur....Cette obligation engage la responsabilité du chef de service, si elle n'est pas complètement remplie.

Cela dit, face à la très forte pénurie de médecins de prévention, il faut mettre en place toutes les stratégies possibles pour attirer de nouveaux médecins vers la médecine de prévention.

Pour la CFDT, la présence d'un seul médecin par collectif de travail est plus raisonnable que d'en avoir 3, 4 voire 5 dans une même DDI. Il est ensuite impossible de les réunir tous en CHSCT. Un seul médecin gérant le collectif de la DDI serait plus judicieux.

À ce jour, trois réseaux de médecins fonctionnent encore (Environnement – Finances – Intérieur).

La CDFT propose leur renforcement et une meilleure répartition au sein des DDI, sans doute avec une organisation plus centralisée, évitant la concurrence entre les ministères pour obtenir un médecin.

En conclusion, la CFDT demande une mise en place rapide de groupes de travail sur les différents thèmes et que le CHSCT DDI soit associé aux travaux.

Délégation CFDT : Myriam PRIGENT (DDPP 29), Thibault FAVIER (DDPP 91) et Stéphane BOUTORINE (DDT 69).